

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Ces conditions sont applicables pour la livraison de marchandises et services par SPIGRAPH MAROC SARL.

1 - CONDITIONS D'APPLICATION

Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente qui régiront seules nos ventes à l'exclusion des stipulations des bons de commande du client, de ses conditions générales d'achat ou de tout autre document émanant de lui et dûment contresigné par un représentant nommé de SPIGRAPH MAROC SARL. Toute commande est régie par le droit et la loi Marocaine.

2 - PRIX

Les produits vendus seront facturés au prix du tarif en vigueur au jour de la réception de la commande par SPIGRAPH MAROC SARL. Le Dirham Marocain est la monnaie de référence.

3 - LIVRAISONS - RISQUES

SPIGRAPH MAROC SARL fera son affaire du transport et de l'assurance mais son intervention ne lui confèrera en aucun cas la qualité de commissionnaire de transport ou de transporteur. Le client devra, dès leur réception dans ses locaux, vérifier l'état et la quantité des produits et faire, s'il y a lieu, les réserves d'usage à l'égard du transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 48 heures qui suivent la réception. Une copie de ce courrier sera simultanément adressée à SPIGRAPH MAROC SARL.

Passé ce délai, le client sera réputé avoir accepté définitivement les marchandises et en devra le prix ou le loyer. Le retour de tout ou partie d'un produit doit faire l'objet d'un accord formel entre SPIGRAPH MAROC SARL et le client. Les frais et risques du retour sont toujours à la charge de l'acquéreur. SPIGRAPH MAROC SARL s'engage à respecter les délais de livraison indiqués dans toute la mesure des possibilités mais n'accepte aucune réclamation en dommages-intérêts, retenue ni annulation de commande pour cause de retard dans les livraisons.

4 - GARANTIE

Sauf accord écrit entre les parties, les produits de SPIGRAPH MAROC SARL sont garantis, à compter de la date portée sur le bordereau de livraison, contre tout défaut de matière ou de fabrication, suivant les conditions particulières et pour la durée propre à chaque catégorie de produit indiquée sur l'offre de SPIGRAPH MAROC SARL. Les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle ou par un accident extérieur (montage erroné, entretien

défectueux, utilisation anormale...) ou encore par une modification du produit non prévue ni spécifiée par SPIGRAPH MAROC SARL, sont exclus de la garantie.

5 - EXCLUSIONS

Cette garantie ne comprend pas la fourniture des lampes et des pièces en verre (vitres basis....) et des consommables (rouleau prise papier, cartouche d'encre, toner....). Ne sont pas couvertes par la présente extension de garantie les interventions et réparations dues aux détériorations résultant :

- De négligence manifeste (ex : documents numérisés avec agrafes ou trombones), de défaut d'utilisation, et d'une façon générale de tout usage non conforme aux spécifications (indiquées dans le manuel d'utilisation)
- De toute intervention de personnes, autres que les techniciens de SPIGRAPH MAROC SARL ou de personnes autorisées par SPIGRAPH MAROC SARL,
- De catastrophe naturelle ou tout accident dont la cause est extérieure à l'équipement (dégâts des eaux, feu, choc, etc.),
- De l'emploi de courant électrique non approprié ou toute cause accidentelle produisant les mêmes effets,
- De l'emploi de pièces détachées autres que celles fournies par SPIGRAPH MAROC SARL et de l'emploi de consommables non conformes aux normes du constructeur ou mal stockés (température, date de péremption),
- Du non respect des conditions d'environnement à savoir : revêtement de sol (électricité statique), température ambiante (18 à 25°C), hygrométrie (entre 45 et 60%)....
- De l'emploi d'une version logiciel incompatible avec le matériel en place.
- De défaut d'entretien du matériel tel qu'il est précisé dans le manuel d'utilisation.

Toute intervention ayant pour origine l'une des causes énumérées ci-dessus sera facturée au tarif en vigueur au jour de la dite intervention.

6 - CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Les conditions de règlement seront spécifiées à la passation de la commande et en fonction du niveau de couverture de notre assureur crédit.

7 - RETARD DE PAIEMENT

Toute somme versée après la date d'échéance figurant sur la facture, entraînera de plein droit une indemnité sur les créances échues, dont le taux sera égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal, toutes taxes en sus à la charge du client. En cas de retard de paiement, SPIGRAPH MAROC SARL se réserve le droit de suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

8 - CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les marchandises demeurent la propriété de SPIGRAPH MAROC SARL jusqu'à complet encaissement de leur prix T.T.C. en principal et intérêts.

Ne constitue pas un paiement au sens de la présente disposition, la remise de lettre de change ou d'autres titres créant une obligation de payer.

Le transfert des risques et de la charge de l'assurance s'opère dès la livraison des marchandises chez le client.

9 - RESPONSABILITÉ - FORCE MAJEURE - CAS FORTUITS

Les grèves, incendies ou inondations, accidents ou retards de fabrication chez nos fournisseurs, guerre civile ou étrangère, émeutes, actes de terrorisme,

destructions totales ou partielles de locaux et installations, mesures douanières ainsi que tout événement indépendant de notre volonté et présentant ou non le caractère juridique de la force majeure ou du cas fortuit, dégagent SPIGRAPH MAROC SARL de ses obligations de faire et de livrer et n'ouvrent pas droit à dédommagement.

10 - CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPÉTENCE

Tous litiges pouvant survenir entre SPIGRAPH MAROC SARL et ses clients seront de la compétence exclusive du tribunal administratif de Casablanca.